

PROJET ÉDUCATIF COMMUNAL DE MONTGERON

2019-2024



La Convention internationale des droits de l'enfant stipule, dans son article 29, que « *l'Education de l'enfant doit viser à :*

- ✦ *Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités...*
- ✦ *Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone. »*

Forte d'un ancrage respectueux de ces principes et grâce à un partenariat élargi, la Ville de Montgeron s'est construit depuis plusieurs années une identité de « Ville où il fait bon apprendre ».

L'élaboration d'un projet éducatif global qui concerne les enfants et jeunes de 2 à 18 ans s'est imposée comme une évidence, d'une part pour mettre en lumière toutes les contributions apportées par l'ensemble des membres de la communauté éducative et d'autre part pour tenter ensemble d'élaborer les actions permettant d'aller plus loin et de tendre vers les exigences d'excellence auxquelles la Ville est attachée.

L'élaboration d'un tel document correspond aussi à la volonté de construire « demain », en sachant d'adapter aux nouveaux besoins en terme d'éducation.

Un projet éducatif est enfin la formalisation d'un cadre au sein duquel les acteurs intervenant sur le territoire communal s'inscrivent pour exercer leurs missions et leurs responsabilités, de façon complémentaire, cohérente et coordonnée, dans le respect des compétences de chacun. En ce sens, le Projet Educatif Communal est le cadre de référence à partir duquel les projets des différents acteurs éducatifs de la Ville sont établis et partagés afin de servir encore mieux les intérêts des adultes en devenir.

Dans cet objectif, la Ville a entrepris, depuis le début de l'année 2018, un long travail de recherche, de consultation, de concertation, d'arbitrage et de rédaction.

Ainsi, durant le premier semestre 2018, l'ensemble des services municipaux impliqués auprès des enfants et des jeunes se sont réunis pour répertorier toutes les actions et dispositifs déjà existants sur la Ville mais également sur le territoire élargi à l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine et au Département.

S'en est suivi tout d'abord l'élaboration d'un état des lieux chiffré du contexte territorial et d'un diagnostic qualitatif du paysage éducatif, puis ensuite se sont dégagés trois objectifs

correspondant à la volonté politique de la commune de faire de l'éducation la priorité de son action :

- ✦ Donner à l'enfant les moyens de sa réussite
- ✦ Permettre à l'enfant de s'ouvrir au monde
- ✦ Faire de chaque enfant un citoyen

Le 20 septembre 2018, une réunion publique de présentation de la démarche a été organisée et a réuni les parents, les acteurs éducatifs, les associations, les citoyens et les partenaires du territoire communal. La Ville a pu ainsi rappeler son engagement à défendre une éducation de qualité et la nécessité de fédérer l'ensemble des membres de la communauté éducative. Pour cette raison, il a été proposé, au terme de cette réunion, d'impliquer tous les acteurs éducatifs dans l'élaboration du projet en leur donnant la possibilité de s'inscrire à des groupes de travail créés pour l'occasion.

Chaque objectif cité ci-dessus a en effet donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail, soit trois groupes au total.

D'octobre à novembre 2018, afin de connaître les points de vue de tous les Montgeronnais, un questionnaire a également été mis en ligne où chacun a pu faire part de ses suggestions et propositions d'actions.

De décembre 2018 à janvier 2019, les trois groupes de travail se sont réunis afin, dans un premier temps, de définir le périmètre de l'objectif concerné et, dans un deuxième temps, de faire des propositions d'actions pour répondre aux objectifs fixés.

Suite à ces riches moments collaboratifs où l'intérêt de l'enfant et du jeune était au cœur des préoccupations, la Ville a fait un travail de synthèse en rédigeant le projet éducatif communal détaillant les différentes actions proposées en les échelonnant dans le temps pour garantir leur efficacité et leur pérennisation.

En amont de la présentation du projet éducatif communal au Conseil municipal du 9 avril 2019, les trois groupes de travail ont été rassemblés pour leur faire part de cette synthèse.

Un suivi par la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique ainsi qu'une évaluation des actions permettront de poursuivre, de réajuster ce projet éducatif communal tout au long de la période 2019-2024.

PARTIE 1 : Diagnostic

Montgeron : une Ville attractive faite de contrastes

I.1. La situation géographique et la démographie montgeronnaises

La commune de Montgeron est une ville moyenne de la grande couronne parisienne située au nord du département de l'Essonne à 25 km de Paris et s'étendant sur 11,22 km². Montgeron fait partie de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) regroupant les communes de Brunoy, Boussy Saint Antoine, Crosne, Draveil, Epinay sous Sénart, Quincy sous Sénart, Vigneux sur Seine et Yerres et comptant 178 392 habitants au 1er janvier 2018.

Au 1er janvier 2015, la commune, comptant 23 727 habitants, est la quatrième ville la plus peuplée de la CAVYVS avec une augmentation de près de 7,8 % entre 1999 et 2015.

Elle est particulièrement bien desservie grâce aux voies rapides (N6), à la ligne D du RER, aux lignes régulières de bus et à sa proximité de l'aéroport d'Orly.

Elle dispose d'un patrimoine naturel riche qui occupe plus de 50 % du territoire avec, notamment, la Plaine de Chalandray, la forêt de Sénart et la Pelouse. L'agrément du site fait de Montgeron une ville plutôt résidentielle avec une densité forte (2 114 hbts au km²), puisque concentrée sur la moitié de la commune.

Montgeron s'est urbanisée durant le XX^{ème} siècle avec la construction de lotissements puis de grands ensembles (Prairie de l'Oly, la Forêt et Gaston Mangin). Aujourd'hui, ville contrastée de par sa diversité d'habitats (52,5 % de maisons pour 47,1 % d'appartements), sa population se renouvelle tant au niveau des logements collectifs que pavillonnaires.

La Ville est découpée en 6 secteurs s'appuyant sur les conseils de quartiers :

- ✦ Le quartier L'Oly-La Glacière
- ✦ Le quartier Dumay-Lelong-Saint Hubert
- ✦ Le quartier Le Réveil Matin-Le lycée-Senlis
- ✦ Le quartier La Garenne-La Forêt-l'Ermitage
- ✦ Le quartier République-Chalandray-La Gare
- ✦ Le quartier République-La Pelouse

Du fait de son environnement à la fois naturel et urbain, la Ville est particulièrement attractive tout en s'inscrivant dans une sorte de dualité. Ce dualisme se retrouve également dans la séparation historique, du haut et du bas de la ville et dans la distribution entre quartiers résidentiels et quartiers prioritaires.

De fait, les caractéristiques démographiques et socio-économiques soulignent à la fois le caractère attractif de la commune et les disparités qui la constituent.

La ville de Montgeron a vu progressivement sa population augmenter depuis ces dernières années passant de 21 884 habitants en 1999 à 24 261 en 2016. Toujours selon les chiffres de l'INSEE, entre 2010 et 2015, le nombre de familles avec enfant a augmenté d'environ 6 % en passant de 3458 à 3665. En 2015, les 0-14 ans représentent 19 % avec 4 492 personnes de la population et les 15-29 ans 18,5 % avec 4 396 personnes ; soit un total de 37,5 % de la population montgeronnaise.

Ces chiffres montrent que la Ville bénéficie à la fois d'une attractivité forte générant l'implantation de nouveaux habitants et dans le même temps, il est constaté une part

Répartition de la population montgeronnaise par tranches d'âge

Tranche d'âges	1999		2006		2009		2012		2015*	
	21 884	%	23 105	%	22 859	%	23 281	%	23 727	%
0 à 14 ans	3 908	17,9	4 533	19,6	4 363	19,1	4 289	18,4	4 492	19
15 à 29 ans	4 199	19,2	4 072	17,6	3 793	16,6	4 129	17,7	4 396	18,5
30 à 44 ans	4 709	21,5	4 884	21,1	4 635	20,3	4 434	19	4 374	18,4
45 à 59 ans	4 409	20,1	4 696	20,3	4 759	20,8	4 883	21	4 941	20,8
60 à 74 ans	2 952	13,5	2 981	12,9	3 193	14,0	3 445	14,8	3 427	14,5
75 et plus	1 707	7,8	1 939	8,4	2 116	9,3	2 101	9	2 097	8,8

Source Insee - *chiffres de 2015, édités en 2018

importante des plus de 60 ans indiquant qu'elle conserve une population « senior » qui a fait le choix de « bien vieillir » au sein de la commune.

La ville de Montgeron a une population de plus de 45 ans plus importante que la moyenne essonnoise avec 44,5 % contre 39,2 % en 2015. Attirés par la qualité de vie et par le coût de l'immobilier, les cadres moyens et supérieurs s'installent sur la commune. Cette évolution de population conduit de fait à une augmentation des attentes en matière d'infrastructures, de services publics et d'offres d'accueil.

Aux contrastes liés à la typologie de ses habitants, (jeunes vs âgés, catégories socio-professionnelles), viennent s'ajouter des disparités liées aux quartiers qui composent la commune.

Ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence en %

	Montgeron	Essonne
Agriculteurs exploitants	0	0,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	4,3	4,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	19,1	17,8
Professions intermédiaires	16,4	18,4
Employés	13,9	14
Ouvriers	11,3	14
Retraités	31,3	27,6
Autres sans activité	3,7	4

Source Insee 2015 La population « jeune » par exemple est surreprésentée dans les quartiers prioritaires puisqu'on compte 34,3 % des moins de 20 ans à la Prairie de l'Oly et 56 % des moins de 24 ans à la Forêt.

Selon les chiffres CAF de 2013, une analyse par quartier montre également des écarts importants entre les indicateurs relatifs aux compositions familiales. On note par exemple que les familles monoparentales sont largement

concentrées sur les quartiers de l'Oly et de la Forêt avec, respectivement, 119 et 194 familles sur 737 à l'échelle du territoire communal.

Malgré l'image d'une ville privilégiée, une partie de la population connaît des difficultés avec un taux de chômage supérieur à 11 % et plus de 2 % d'allocataires du RSA ; on note également un taux de pauvreté de 14,8 % touchant tout particulièrement les moins de 30 ans (21,2 % contre 18,6 % en Essonne).

La Ville est attractive notamment du fait de ses caractéristiques de ville de grande couronne implantée dans un territoire doté d'un patrimoine naturel remarquable et où il fait bon vivre et élever ses enfants. En revanche, de nombreuses dissemblances existent qu'il convient de prendre en compte dans la politique éducative impulsée par la commune.

Une présence prépondérante de la jeunesse et des seniors implique la nécessité d'orchestrer des projets intergénérationnels et de répondre à des attentes différentes de ces deux franges de la population.

Une population jeune, majoritairement présente dans les quartiers dits prioritaires et touchée par une plus grande précarité, confrontée à l'image historique de Ville « privilégiée » impliquant de répondre aux besoins de tous notamment en matière d'accès aux savoirs et au monde.

Enfin et surtout, cette « photographie » de la commune marque, s'il en était besoin, l'enjeu que représente le « vivre ensemble » et le sentiment d'appartenance, dans le respect des valeurs républicaines en tant que socle commun et partagé.

Avant de développer les atouts et les actions d'ores et déjà développées sur le territoire communal, il convient de faire un focus précis sur la population concernée par le projet éducatif communal.

I.2. Les enfants/les élèves : une croissance constante

En cohérence avec l'augmentation de la population globale, la population scolaire de la Ville a augmenté ces dernières années ce qui a un impact non négligeable sur la gestion du patrimoine scolaire dans son ensemble (salles de classe, lieux d'accueil périscolaire, restauration...) et par conséquent sur les modalités d'apprentissage ainsi que plus généralement sur les conditions d'accueil des enfants dans la sphère scolaire et périscolaire.

Évolution des effectifs scolaires de 2014 à 2018

		Effectifs	Classes	Moyenne enfants par classe
2014	Maternelle	945	33	29
	Élémentaire	1 557	60	26
	Totaux	2 502	93	26,9
2015	Maternelle	1 009	36	28
	Élémentaire	1 611	63	25,6
	Totaux	2 620	99	26,5
2016	Maternelle	981	35	28
	Élémentaire	1 627	64	25,4
	Totaux	2 608	99	26,3
2017	Maternelle	966	34	28,4
	Élémentaire	1 614	64	25,2
	Totaux	2 580	98	26,3
2018	Maternelle	989	36	27,5
	Élémentaire	1 655	64	25,9
	Totaux	2 644	100	26,5

Un élément supplémentaire pourrait accentuer ce phénomène : la scolarisation obligatoire dès l'âge 3 ans à partir de la rentrée 2019 qui de fait pourrait engendrer une augmentation des enfants au sein des écoles maternelles.

Une étude prospective des effectifs scolaires dans les dix prochaines années met en avant une stabilisation à terme des effectifs. En revanche, il convient d'effectuer des adaptations des structures pour contenir les phénomènes de « pic » certaines années, sans pour autant qu'il soit nécessaire de créer une nouvelle école.

Le secteur de la restauration rencontre la même dynamique puisque ce sont 2 300 repas par jour qui ont été produits en plus entre 2014 et 2018.

Nombre de repas produits pour le secteur enfant

2014	281 812 repas
2015	285 081 repas
2016	271 798 repas
2017	281 960 repas
2018	284 168 repas

Le temps périscolaire est concerné de la même façon par l'augmentation des effectifs. A titre d'exemple, les centres de loisirs ont connu une augmentation les mercredis, obligeant notamment depuis la rentrée 2018/2019 à utiliser en maternelle des locaux au sein de l'école maternelle Ferdinand Buisson et à adapter les taux d'encadrement des enfants.

Effectif moyen par jour

Accueil maternelle Lelong	152
Accueil élémentaire Moulin	154

Du fait de ces éléments, la Ville a mené depuis plusieurs années une politique volontaire de professionnalisation et d'accompagnement de ses agents. Les formations se sont développées de façon intensive, les situations précaires ont été résorbées et une logique de travail collaboratif a permis également de valoriser l'implication et le savoir-faire des professionnels communaux engagés dans le secteur de l'éducation.

I.3. Les jeunes : un atout pour la Ville à préserver et accompagner

En 2015, dans la répartition de la population montgeronnaise, 37,5 % habitants ont moins de 29 ans dont 18,5 % ont entre 15 et 29 ans. Les habitants de moins de 20 ans représentent un quart de la population montgeronnaise totale. Cette réalité démographique est encore plus accentuée dans les deux quartiers prioritaires de la commune que sont La Prairie de l'Oly et la résidence La Forêt.

La jeunesse ne recouvre pas une entité homogène pour laquelle des modalités d'éducation et d'accompagnement uniques suffiraient à garantir, notamment au niveau du décrochage scolaire et de l'emploi.

Selon le diagnostic effectué par le Club de Prévention Val d'Yerres Val de Seine, « le taux de scolarisation montre que de nombreux jeunes stoppent leur scolarité entre 17 et 18 ans puisque le pourcentage d'élèves scolarisés passe de 95,6 à 58. Ce schéma est identique au niveau de la Cavyys.

Les jeunes sont fortement touchés par le chômage (26 % contre 10 % sur l'ensemble de la population montgeronnaise en âge d'être active) et beaucoup d'entre eux ne s'y inscrivent pas ce qui peut permettre de supposer que, dans certains quartiers, le taux réel est le double du taux officiel. »

Afin de pouvoir accompagner ses jeunes, la Ville a créé en 2016 la mission jeunesse laquelle se compose du Point Information Jeunesse et de l'Espace Animation Jeunesse. Le point information Jeunesse (PIJ) est dédié aux 11-25 ans lieu d'accès à l'information, à l'accompagnement pour les études, l'emploi, la vie quotidienne mais également lieu d'ateliers (orientation, insertion...), de formations (BAFA, PSC1, baby-sitting). Le PIJ est également porteur du dispositif « Bourse aux projets de jeunes » qui consiste à soutenir financièrement un projet en contrepartie d'une action citoyenne. Ce dispositif vient en cela compléter le « Tremplin citoyen » du Conseil départemental qui fonctionne selon le même esprit.

L'Espace animation Jeunesse, quant à lui destiné aux 11-17 ans, est lieu d'animation spécialisée dans le développement de projets. Ce service propose de multiples activités culturelles, artistiques mais également des stages, des séjours estivaux, des chantiers jeunes et le CLAS pour l'aide aux devoirs des collégiens.

Pour répondre aux enjeux et aux caractéristiques ainsi posés, la Ville possède des services et dispositifs qui répondent aux besoins de son territoire et surtout s'y ajustent perpétuellement. De fait avant de pouvoir évoquer dans une deuxième partie quels sont les objectifs à poursuivre tels qu'ils ont été réfléchis et énoncés en groupe de travail, il convient d'achever le volet du diagnostic par une présentation succincte des prestations offertes aux enfants et aux jeunes Montgeronnais.



II. Les structures éducatives : des supports nombreux et variés

Le journal « Le Parisien » évoquait il y a quelques mois que Montgeron était une Ville où il « fait bon être parent ». Cette distinction est, à n'en pas douter, liée notamment aux structures et équipements présents sur le territoire communal et à l'implication de tous les professionnels qualifiés de l'éducation qui œuvrent en direction des enfants et de leur famille.

Il est important de préciser que le descriptif qui va suivre n'est pas exhaustif et ne peut refléter l'ensemble des actions existantes menées par la Ville et ses partenaires.

La Petite Enfance

Premier socle de la politique éducative, le Service Petite enfance se compose aujourd'hui de :

- ✦ La crèche familiale Les Ecureuils proposant les services de 18 assistantes maternelles soit 51 places d'accueil
- ✦ Des multi-accueils proposant 145 berceaux : les Petits Princes la Rose, Les Petits Princes les Etoiles, les Ecureuils, Tom Pouce, Jean-Paul Langumier
- ✦ D'un Relai Assistant Maternel
- ✦ D'un Lieu Accueil Enfants Parents

Depuis plusieurs années, le service a optimisé grandement l'occupation des établissements d'accueil des jeunes enfants passant en 4 ans de 45/50% du taux d'occupation à 75/80%, répondant ainsi beaucoup mieux aux besoins des familles montgeronnaises.

L'enjeu de ce secteur tient également dans la rénovation de son bâti. Aux rénovations des sections du multi accueil des petits princes suivront l'extension et la rénovation du multi accueil JP Langumier et l'intégration du multi accueil Les Ecureuils dans le même bâtiment.

Le scolaire

Le domaine du scolaire, qui pose les fondations de l'apprentissage, s'organise à Montgeron autour de :

- ✦ 5 écoles maternelles : Jules Ferry, Victor Duruy, Ferdinand Buisson, Hélène Boucher, Jean Moulin
- ✦ 5 écoles élémentaires : Jules Ferry, Jean Charles Gatinois, Ferdinand Buisson, Hélène Boucher, Jean Moulin
- ✦ Une classe ULIS et une classe UPE2A permettent d'accueillir des enfants ayant des troubles autistiques pour la première et des enfants non francophones pour la seconde.
- ✦ Les RASED (réseau d'aide spécialisé de l'Education), dépendants de l'Education Nationale, sont présents dans les différents groupes scolaires afin d'apporter une aide aux élèves en difficultés.
- ✦ 2 collèges : Georges Pompidou, Alfred Weiler
- ✦ Le lycée Rosa Parks
- ✦ 2 établissements spécialisés : Etablissement intégré Jean Charles Gatinois accueillant des enfants atteints de surdit , EREA Jean Isoard
- ✦ 2 établissements privés : Institution Sainte Th r se, Les Ribambelles

Le b ti des  coles  l mentaires, a  t  progressivement r serv , avant de lancer le projet d'extension et de r novation de l' cole Jules Ferry. A cela s'ajout   galement le d ploiement de Tableaux Num riques Interactifs (TNI) et l'acquisition de classes mobiles afin de r pondre aux n cessaires  volutions du num rique.



Les structures p riscolaires et accueils de loisirs

Ces services sont particuli rement importants dans la mesure o  ils viennent assurer une continuit  avec le temps des apprentissages scolaires.

- ✦ 7 structures p riscolaires associ es   chaque  cole dont 3 mutualis es permettant la prise en charge des  l ves d s 7h le matin et jusqu'  19h le soir.
- ✦ L'accueil de loisirs maternel Lelong pouvant accueillir les enfants de la toute-petite   la grande section durant les mercredis et les vacances scolaires en leur proposant de multiples activit es et sorties
- ✦ L'accueil de loisirs  l mentaire Jean Moulin pouvant accueillir les enfants du CP au CM2 durant les mercredis et les vacances scolaires en leur proposant de multiples activit es et sorties
- ✦ La pause m ridienne sur l'ensemble des  coles

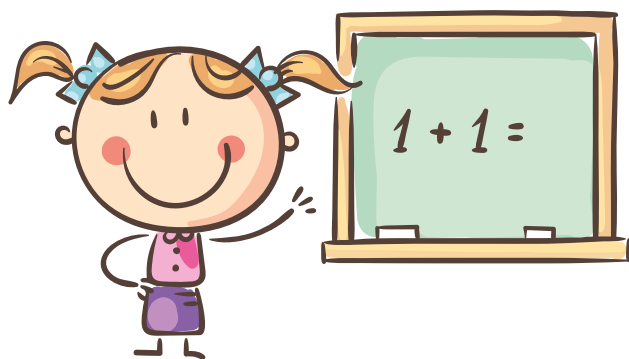
Grâce à l'implication des agents et des directeurs et enseignants de la Ville, ces temps se sont coordonnés de sorte à pouvoir assurer une cohérence dans le suivi des enfants.

Jeunesse

La période de l'adolescence nécessite un travail complémentaire des structures qui lui sont dédiées :

- ✦ La Mission Jeunesse, situé à la Ferme de Chalandray, qui comprend le PIJ et l'EAJ.
- ✦ L'Espace Jeunesse Intercommunal de l'Oly (EJIO), vient compléter les prestations offertes aux jeunes. Situé dans le quartier de l'Oly, il propose des activités dédiées aux 11-17 ans tout au long de l'année telles que des chantiers jeunes, de l'aide aux devoirs, des sorties, des activités sportives...
- ✦ La mission locale
- ✦ Le CIO
- ✦ Le club de prévention Val d'Yerres Val de Seine

La création par la Ville de la mission jeunesse en 2016 et l'implantation du club de prévention sur le territoire communal en 2018 permettent de répondre aux besoins spécifiques de ses jeunes.



Des dispositifs d'accompagnement à la scolarité

L'ensemble des dispositifs qui suivent marque l'implication de la communauté éducative dans le suivi du travail scolaire en dehors des temps d'apprentissage.

- ✦ Les CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) sont centrés sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la scolarité. Ils sont présents dans les centres sociaux, au sein de l'association Accueil après la classe et à la mission Jeunesse. La Cayvs coordonne ces dispositifs au sein des quartiers prioritaires.
- ✦ Les études surveillées dans toutes les écoles primaires
- ✦ L'accompagnement éducatif de l'Education Nationale à Hélène Boucher
- ✦ Le soutien à la lecture des CP

L'acquisition des savoirs est une priorité des partenaires du territoire. La mise en œuvre par la commune du soutien à la lecture pour les CP en partenariat avec les enseignants en est un exemple.

Le Programme de Réussite Éducative

Le PRE de Montgeron vise à rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers prioritaires en leur offrant un accompagnement social, culturel et sanitaire, afin d'aider la famille dans son rôle éducatif grâce au travail d'une équipe pluridisciplinaire.

Il apporte, hors temps scolaire, des moyens et des outils nouveaux pour donner des chances de réussite à chaque enfant et adolescent de la commune présentant des signes de fragilité et s'appuie de façon quotidienne sur le monde scolaire, tout en cherchant à valoriser les potentiels parentaux.

En 2018, 124 enfants ont pu bénéficier d'un parcours personnalisé.

La Direction de l'Action Culturelle : des compétences communale et intercommunale

Ces équipements représentent des moyens au service d'une politique culturelle forte avec notamment l'accès gratuit à l'art contemporain, à une programmation de spectacles vivants et à un cinéma d'art et d'essai.

La Ville de Montgeron, ce sont des lieux :

- ✦ L'Astral, une salle de spectacle de 580 places
- ✦ Le Carré d'Art avec une salle de spectacle de 110 places et un lieu d'exposition
- ✦ Le Cinéma Le Cyrano disposant d'une salle de 350 places et programmant des films d'auteurs, de jeunes réalisateurs et faisant des focus sur le cinéma d'art et essai.
- ✦ L'école municipale d'arts plastiques Claude Monet avec 6 disciplines enseignées pour 300 élèves
- ✦ Le centre culturel Jean Hardouin, un lieu d'expositions temporaires
- ✦ Le musée Joséphe Jacquot proposant une découverte de l'Histoire de l'Art avec une approche de l'histoire locale et des antiquités égyptiennes
- ✦ Le Conservatoire Pablo Casals alliant musique, danse et théâtre de manière individuelle ou collective pour environ 1000 élèves.
- ✦ La Médiathèque disposant d'un fond documentaire de 70 000 documents et proposant divers ateliers.

A tous ces sites s'ajoutent des lieux permettant le développement des activités culturelles, comme le « Studio Lyrics » mais également un tissu associatif très important.

La Ville de Montgeron organise des manifestations populaires et fédératrices :

- ✦ La fête de la Ville
- ✦ Art'ifice
- ✦ Le salon de la photographie

- ✦ Les concerts au Carré d'Art
- ✦ Les expositions temporaires
- ✦ Les spectacles
- ✦ Les journées du patrimoine...

Le service des sports

Le sport fait appel aux valeurs que sont la Volonté, l'Amitié, la Liberté, l'Education, l'Universalité, le Respect et la Santé.

Les infrastructures sportives réparties sur trois sites, le Cosec, Picot/Coubertin et le Nouzet, représentent pas moins de 55 000 m² de surfaces intérieures et extérieures. Ces équipements représentent des moyens au service d'une politique sportive d'aide aux associations et d'initiation à travers l'école et l'action des éducateurs municipaux pour la mise en place des activités physiques et sportives.

Actuellement et dans son futur projet pluriannuel, le service municipal des sports propose différentes actions qui permettent l'épanouissement de l'enfant au travers d'activités et de l'implication des parents dans le parcours sportif de leur enfant, que ce soit sur des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, tout en s'appuyant sur un dynamisme associatif avéré.

Le réseau associatif

La ville de Montgeron dispose d'un tissu associatif dynamique de plus de 250 associations qui interviennent autour des activités culturelles, artistiques, sportives, ludiques, socio-éducatives, d'éducation à la citoyenneté et du développement durable.

Les associations intercommunales (tir, activités aquatiques...) complètent cette offre.

Les centres sociaux

Le centre social municipal Saint Exupéry au sein du quartier La Forêt organise de multiples activités, ateliers, stages et sorties en direction des enfants et de adultes tels que le dispositif CLAS, les séjours familles, stages de musique et de théâtre, soutien à la parentalité, cours d'alphabétisation, atelier couture.... En 2018, la création de l'annexe du centre social en tant que lieu fédérant l'action des services communaux et celle des associations du quartier a permis de renforcer les réponses apportées aux familles.

Le centre social intercommunal Aimé Césaire situé dans le quartier de l'Oly propose des animations pour toute la famille telles que les ateliers cuisine, sorties culturelles, atelier conte, atelier ludothèque....



La cuisine centrale « La Roseraie »

La cuisine centrale produit chaque jour environ 2000 repas pour les enfants des structures de la Petite Enfance, des écoles, des accueils de loisirs, pour les seniors et pour les agents municipaux. Elle produit des repas de qualité et équilibrés.

Proposant 20 % de bio, privilégiant les produits locaux, une commission des menus a lieu avec les élus, les membres de la Caisse des écoles, les représentants de parents, une diététicienne, le fournisseur des marchandises, le directeur de cuisine et la directrice Enfance Education.

L'évolution de la cuisine centrale fait l'objet d'une réflexion en lien notamment avec la communauté d'agglomération s'agissant de son optimisation possible mais aussi avec le département de l'Essonne qui porte le projet d'associer des agriculteurs de l'Essonne en tant que producteurs fléchés vers les restaurations collectifs du territoire.

Toutes les actions et les structures mises à disposition sont autant de force qui contribuent à développer un environnement propice à la réussite et l'épanouissement de nos jeunes. Il est cependant nécessaire d'appréhender le contexte éducatif du territoire afin de mieux répondre aux objectifs fixés et d'être force de proposition pour des nouvelles actions.

La mise en place des groupes de travail a permis de répondre à cette volonté.

PARTIE 2 : Comment allez plus loin ?

Chaque groupe de travail s'est réuni deux fois. La première rencontre a permis d'échanger sur les objectifs éducatifs, la seconde a, quant à elle, permis de proposer les actions en accord avec ces objectifs, qui ont été reprises sous la forme de fiches action.

Les éléments qui suivent présentent une synthèse des échanges qui ont animé chaque groupe ainsi que les déclinaisons de ces objectifs que la Ville doit se fixer en la matière.

Objectif 1 : Donner à chaque enfant les moyens de sa réussite

20 % des élèves ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire.

C'est pourquoi il est important de chercher à consolider le socle constitué par ces savoirs (lire, écrire, compter), sans lequel un enfant ne peut bâtir ses apprentissages futurs.

Pour ce faire, en complément des savoirs transmis par l'Éducation nationale, la Ville entreprend des actions de soutien scolaire et d'aide à la parentalité, à l'instar du soutien à la lecture en CP et du Programme de Réussite Éducative et du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).

Elle dispense également ses enseignements péri et extrascolaires, en proposant des activités ludiques, artistiques et sportives encadrées par des professionnels.

Outre les classiques entretien et rénovation de ses écoles (à l'instar de la complète rénovation du groupe scolaire Jules Ferry), la Ville fournit les moyens modernes nécessaires à l'éducation des enfants en développant fortement les technologies numériques, qu'il s'agisse de l'installation de tableaux interactifs numériques ou de tablettes tactiles dans toutes les classes qui en ont fait la demande.

La réussite des enfants passe enfin par la nécessité pour tous les acteurs de la communauté éducative de travailler en complémentarité et en réseau (familles, écoles, accueils de loisirs, associations).

La ville veille à assurer une responsabilité partagée entre ces différents acteurs, et notamment les parents qui doivent jouer pleinement leur rôle dans l'éducation de leurs enfants.

Objectif 2 : Permettre à chaque enfant de s'ouvrir au monde

La Ville encourage les enfants à pratiquer des activités artistiques, culturelles et sportives de qualité, via notamment son Ecole municipale d'arts plastiques, son conservatoire à rayonnement intercommunal ainsi que ses multiples associations. Elle a mis en place des dispositifs innovants, comme Déclat Sport, permettant de découvrir des sports gratuitement. C'est un moyen de développer la créativité des enfants et leur confiance en eux.

Elle encourage également la fréquentation par les classes des œuvres et lieux de culture (à l'instar des très belles expositions consacrées à la Première guerre mondiale ainsi qu'à l'égyptologue Etienne Drioton).

L'objectif est de développer une ouverture d'esprit, une curiosité et un esprit critique qui va permettre d'appréhender la complexité du monde en fournissant des codes de lecture, notamment par l'intermédiaire des nouveaux outils numériques dont il convient de bien appréhender les limites et les dangers.

Elle encourage aussi la maîtrise des savoir-être (respect de l'autre, discipline, estime et dépassement de soi) et des savoir-faire (autonomie, sens de l'initiative, volontarisme, sens de l'anticipation et de l'observation, aptitude à bien communiquer, recherche de l'excellence en sachant gérer tant les victoires que les échecs), pour développer l'acquisition des capacités d'adaptation et d'émancipation dans un monde en perpétuelle évolution.

Objectif 3 : Faire de chaque enfant un citoyen

Il s'agit ici de bien intégrer la notion de droits mais aussi de devoirs, en ayant le sens du collectif et un souci d'exemplarité.

L'objectif est de contribuer, avec l'ensemble de la communauté éducative, à la formation de citoyens libres et éclairés, en leur transmettant les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité et de laïcité.

La création du Conseil municipal des enfants permet de bien assimiler ces notions ainsi que d'expérimenter la démocratie locale et le sens de l'intérêt général.

La Ville développe également l'indispensable devoir de mémoire, au travers des cérémonies patriotiques qu'elle organise et auxquelles elle associe les enfants. La course du relais de la Paix, initiée par les anciens combattants, participe de cet exercice.

Elle encourage le développement des liens intergénérationnels, notamment par des contacts entre les enfants et les usagers de la maison de l'Amitié.

Devenir un citoyen, cela signifie enfin respecter le monde et son environnement, ainsi que de lutter contre toutes formes de discriminations, qu'elles soient raciales, sexistes, sociales, culturelles, liées au handicap ou à la maladie.

Au final, il s'agit de permettre aux enfants de devenir des adultes citoyens, responsables, autonomes, engagés et solidaires.

PARTIE 3 : Les fiches action

Les groupes de travail après s'être entendus sur les termes utilisés, leur périmètre, ont pu mener une réflexion riche et partagée qui a produit les fiches action du Projet Educatif Communal.

OBJECTIF 1 :

Donner à chaque enfant les moyens de sa réussite



Campus Parentalité

Une plateforme numérique en faveur de l'égalité des chances

Campus Parentalité est une plateforme numérique proposant des contenus ludiques et éducatifs pour accompagner les familles et faire progresser chaque enfant (de 0 à 18 ans) à travers 5 univers :

Conseils pour les parents et activités manuelles pour les enfants

Des outils pour accompagner les enfants et les jeunes vers la réussite scolaire, adaptés à leur niveau.

- ✦ La compréhension du monde et la maîtrise du français
- ✦ De nombreux romans pour promouvoir le goût à la lecture
- ✦ Des accès à la découverte des langues

Cette plateforme sera mise à disposition des enseignants, des centres sociaux, des accueils de loisirs, du PRE et de la Mission jeunesse permettant l'utilisation de supports pour leurs projets et les différents dispositifs.

Public ciblé : de la Petite Enfance au lycée, Familles

Partenaires :

- ✦ Services municipaux
- ✦ Education Nationale

Calendrier : dès 2019

Objectifs opérationnels :

- ✦ Favoriser la réussite scolaire et éducative
- ✦ Accompagner et guider les familles
- ✦ Soutenir la parentalité
- ✦ Développer la pratique des langues étrangères
- ✦ Favoriser la découverte du monde
- ✦ Utiliser les nouvelles technologies

Le langage pré-scolaire

Anticiper pour favoriser l'égalité des chances

L'acquisition du langage dépend de multiples éléments qui vont de l'environnement social et familial aux capacités intrinsèques de chaque individu.

Permettre à chaque enfant d'entrer à l'école maternelle dans des conditions optimales d'apprentissage, c'est favoriser l'égalité des chances.

En collaboration avec les services de la PMI et les familles, un dispositif sera proposé pour accompagner les enfants dans un parcours individualisé pour favoriser l'acquisition des compétences langagières et anticiper les prises en charge particulières.

Public ciblé : La Petite Enfance

Partenaires :

- ✦ PMI
- ✦ Services municipaux
- ✦ Structures de la Petite enfance

Calendrier : Dès 2021

Objectifs opérationnels :

- ✦ Favoriser l'égalité des chances
- ✦ Favoriser l'acquisition des compétences langagières
- ✦ Anticiper la prise en charge des enfants ayant des troubles du langage

OBJECTIF 1 : Donner à chaque enfant les moyens de sa réussite

Les sections sportives

Permettre la réussite par le sport

Le sport est reconnu comme moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué.

Les sections sportives scolaires permettent aux élèves qui le souhaitent d'approfondir la pratique sportive tout en suivant une scolarité dite normale. L'objectif n'est de former des athlètes de haut niveau, même si certains y parviendront, mais de permettre la réussite par le sport.

Public ciblé : Collégiens

Partenaires : Education Nationale

Calendrier : Dès 2021

Objectifs opérationnels :

- * Développer les sections sportives au secondaire
- * Développer l'attractivité des collèges
- * Permettre la réussite par le sport



Un temps pour la lecture

Faciliter le plaisir de lire

Dans les accueils de loisirs, après chaque repas, un temps pour la lecture de 15 à 20 minutes est imposé sous différentes formes.

Chaque enfant et chaque adulte lit un ouvrage, un album, un roman, un document apporté de chez lui ou mis à disposition par l'accueil de loisirs.

Pour les plus jeunes, un adulte peut être le conteur.

Pour les Grandes sections et les CP, des activités autour du langage pourront aussi être proposées.

Public ciblé : De la Grande section au CM2

Partenaires :

- * Accueil de loisirs
- * Médiathèque

Calendrier : Dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Encourager la lecture
- * Favoriser un temps calme
- * Développer les compétences langagières

Le développement du numérique

Favoriser l'accès au numérique

Dans un monde où le numérique occupe une place de plus en plus importante, la Ville accompagne l'Education Nationale dans la généralisation de la mise en place de VPI.

Dans ce cadre, la globalité des classes élémentaires sera dotée de VPI et d'un ordinateur portable.

Le numérique, c'est aussi la nécessité de développer la dématérialisation des démarches administratives et, de ce fait, de faciliter le quotidien des familles. Dans cet objectif, le portail famille va connaître une évolution permettant un accès plus simplifié du système de réservation et une possibilité de suivre plus efficacement les dossiers administratifs.

Public ciblé : Tous les Montgeronnais, CP au CM2, Enseignants

Partenaires :

- * Services municipaux
- * Education Nationale

Calendrier : Selon une programmation préétablie Dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Développer l'accès au numérique
- * Entrer dans une démarche éco-responsable



OBJECTIF 1 : Donner à chaque enfant les moyens de sa réussite

Des rendez vous des partenaires

Développer le travail transversal

Des rencontres entre professionnels seront organisées sur les différents services afin de connaître les lieux.

Un annuaire « ressources » sera créé répertoriant les coordonnées de chaque service en y indiquant leurs actions, leurs rôles et leurs procédures. Outil de référence pour aider à la prise en charge de situation particulière et à la proposition d'accompagnement adapté.

Une journée de formation annuelle sera organisée afin d'avoir un langage commun aussi bien théorique que juridique permettant une approche optimale de l'enfant dans son environnement.

Exemples de thématiques : la protection de l'enfance, le secret partagé, le secret professionnel...

Public ciblé : Agents travaillant au sein de la communauté éducative

Partenaires :

- * Services municipaux, intercommunaux, départementaux
- * Intervenants, associations
- * Organismes extérieurs

Calendrier : Dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Professionnaliser les agents
- * Créer du lien entre les professionnels
- * Développer le travail transversal
- * Avoir un langage commun

Cellule d'orientation éducative

Se rassembler pour mieux accompagner

Une transversalité au service de l'efficacité.

Les services, acteurs de la communauté éducative, faisant face à des situations d'enfants posant question, échangent afin de mettre en place des actions pour accompagner ces enfants et leurs familles de manière plus efficiente.

Public ciblé :

- * De la Petite Enfance au lycée,
- * les agents de la communauté éducative

Partenaires :

- * Services municipaux, intercommunaux
- * PRE
- * Club de prévention

Calendrier : dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Échanger sur des problématiques individuelles entre professionnels
- * Avoir un regard croisé sur des situations d'enfants

Dispositif de lecture au CP

Favoriser l'apprentissage de la lecture

Dans le cadre d'un partenariat avec les enseignants du CP, des agents, détenteur du baccalauréat et ayant eu une initiation aux pratiques pédagogiques d'une classe de CP, accompagnent des élèves orientés par les enseignants dans un moment dual de lecture.

Les agents prennent en charge entre 5 et 7 enfants individuellement pendant 15 minutes durant l'heure d'étude.

Public ciblé : Élèves de CP fréquentant les études et orientés par les enseignants

Partenaires :

- * Services municipaux
- * Éducation nationale

Calendrier : dès 2019

Du mois de novembre au mois d'avril pendant l'étude

Objectifs opérationnels :

- * Aider à l'apprentissage de la lecture
- * Favoriser l'égalité des chances



OBJECTIF 1 : Donner à chaque enfant les moyens de sa réussite

L'enfant porteur de handicap

Améliorer l'accueil de l'enfant porteur de handicap

Établir un diagnostic du territoire afin de recenser les besoins des familles et des aidants dans la prise en charge des enfants porteurs de handicaps physiques, mentaux, psychiques mais aussi afin d'identifier les structures et les dispositifs actuels mis à disposition.

Dans ce cadre, un chargé de mission sera force de proposition pour présenter un projet de développement de l'accueil des enfants porteurs de handicap :

- * Développement des structures
- * Amélioration de l'accueil en milieu ordinaire
- * Formation des professionnels
- * Développement des partenariats
- * Mise en place d'actions particulières

Public ciblé :

- * De la Petite Enfance au lycée
- * Professionnels de l'enfance et la jeunesse

Partenaires :

- * Services municipaux, intercommunaux, départementaux
- * Éducation Nationale
- * Associations locales
- * Intervenants

Calendrier : dès 2021

Du mois de novembre au mois d'avril pendant l'étude

Objectifs opérationnels :

- * Favoriser l'intégration des enfants porteurs de handicap
- * Former et accompagner les professionnels
- * Soutenir les familles et les aidants
- * Créer du lien entre les services
- * S'inscrire dans une démarche de projet d'accueil adapté

Le CLAS élargi

Proposer aux parents un accompagnement dans la prise en charge des devoirs de leurs enfants

Par cette aide, une fois par semaine, les parents pourront acquérir une méthodologie pour aider leurs enfants dans l'accomplissement de leurs devoirs à la maison et pour suivre leur scolarité.

Les agents accompagnant devront travailler sur plusieurs axes que sont :

- * La responsabilisation et l'implication des familles dans le suivi et le contrôle des devoirs de leur enfant
- * La méthodologie de l'apprentissage des devoirs selon les différents profils des apprenants (visuel, auditif, kinesthésique...)
- * La préparation des évaluations
- * ...

Public ciblé : CP - 3^e suivis au CLAS

Partenaires :

- * Centres sociaux
- * PRE
- * Mission Jeunesse

Calendrier : Dès septembre 2020

Une fois par semaine tout au long de l'année

Objectifs opérationnels :

- * Faciliter le suivi de la scolarité
- * Permettre une relation parent/enfant
- * Acquérir des méthodes d'aide aux devoirs

L'accueil des élèves exclus

Proposer un accueil aux élèves exclus

L'exclusion temporaire d'un élève de son établissement scolaire peut constituer un facteur supplémentaire de décrochage scolaire.

Cette sanction disciplinaire nécessite un accompagnement de l'élève pour assurer la continuité des apprentissages.

L'accueil de l'élève exclu avec l'adhésion de la famille et selon un aménagement d'emploi du temps permettra une continuité scolaire et une éventuelle détection d'autres éléments essentiels à l'accompagnement de cet élève.

Public ciblé : collégiens

Partenaires :

- * Education Nationale
- * Centres sociaux
- * Mission Jeunesse
- * Club de prévention
- * Familles
- * Police Municipale
- * PRE

Calendrier : Dès septembre 2020

Objectifs opérationnels :

- * Lutter contre le décrochage scolaire
- * Permettre au jeune de comprendre les raisons de l'exclusion
- * Définir les limites dans le cadre scolaire
- * Aider le jeune à retrouver un statut d'élève



OBJECTIF 1 : Donner à chaque enfant les moyens de sa réussite

L'art pour l'expression

Proposer des projets artistiques dans les accueils de loisirs

Constituer des projets ayant un fil conducteur lié à l'art que ce soit du théâtre, de la musique, des arts visuels, la danse, le chant, le cinéma, la photographie...et favoriser la confiance en soi comme facteur de réussite

La réussite d'un enfant n'est pas cantonnée à la réussite scolaire.

L'ouverture aux arts permet la révélation de certains talents, le développement de la confiance en soi, l'ouverture aux autres et au monde.

En prenant conscience de ses facultés, l'enfant a eu une image positive de lui-même qui lui permet d'avoir une nouvelle perspective de son avenir.

Public ciblé : De la Petite Section au CM2

Partenaires :

- * Accueil de loisirs
- * Services municipaux
- * Associations locales
- * Intervenants

Calendrier : Dès 2019

Mercredis et vacances scolaires

Objectifs opérationnels :

- * Développer le sens critique
- * Favoriser l'expression, développer la créativité
- * S'ouvrir à la diversité culturelle et artistique
- * Participer à la mise en place d'un événement

Évolution du métier d'ATSEM

Intégrer les ATSEM au sein de la communauté éducative

Après un travail d'élaboration d'une nouvelle charte permettant, entre autres, de répondre au décret de mars 2018, les ATSEM font partie intégrante de la communauté éducative et, de ce fait, engagés quotidiennement dans la réussite et le bien-être des enfants.

Groupes de travail, formations, temps d'échanges sont autant d'instances permettant de professionnaliser les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles mais également de favoriser la relation avec les enseignants, d'appréhender leur positionnement, d'améliorer leurs conditions de travail et de les impliquer dans des projets éducatifs.

Public ciblé : Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Partenaires :

- * Services municipaux
- * Éducation Nationale
- * CNFPT

Calendrier : dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Professionnaliser les atsem
- * Développer leur intégration dans la communauté éducative
- * Favoriser la relation enseignant/ATSEM

L'accueil du public

Favoriser la connaissance des services publics

Afin de favoriser la connaissance des structures et des dispositifs par le public, il est proposé de :

- * développer les « portes ouvertes »
- * aménager les locaux d'accueil
- * réaliser des supports de communication plus lisibles et visibles

Les agents doivent développer des recueils de procédures et un annuaire « ressources » afin de pouvoir orienter au mieux les administrés en fonction de leur besoin.

Public ciblé : Tous les Montgeronnais

Partenaires :

- * Services municipaux

Calendrier : Dès 2020. Selon une programmation préétablie

Objectifs opérationnels :

- * Favoriser l'accès au service public
- * Développer la connaissance des différents dispositifs



OBJECTIF 1 : Donner à chaque enfant les moyens de sa réussite

La réussite par l'expression

Développer l'expression sous toutes ses formes

Les concours d'éloquence : Pour les élèves collégiens et lycéens, constituer des ateliers d'expressions permettant la préparation à des concours d'éloquence entre pairs face à un public.

Les ateliers d'expression orale et corporelle : Dès la petite section, constituer des ateliers d'expression verbale et corporelle permettant l'appropriation et l'utilisation des émotions à des fins positives. Chaque classe d'âge présentera le travail accompli en fin d'année en utilisant les supports adaptés (spectacle, exposition, recueil, théâtre...)

A la rencontre du Langue-Age : Dès la Petite Enfance, proposer :

- * aux familles des cours de la langue française pour les usages du quotidien
- * des échanges intergénérationnels par le biais d'ateliers de contes, de jeux de société, d'ateliers culinaires
- * des ateliers de valorisation du langage non-verbal

Organisation de débats : Au sein de l'accueil de loisirs élémentaire, mise en place de « café philo » entre enfants pour favoriser les échanges entre pairs sur des thématiques préalablement choisies.

Public ciblé : De la Petite Enfance au lycée, Familles

Partenaires :

- * Services municipaux, intercommunaux, départementaux
- * Intervenants, associations

Calendrier : Dès 2020. Selon une programmation préalable

Objectifs opérationnels :

- * Développer l'expression sous toutes ses formes
- * Développer l'écoute, le sens critique, l'argumentation et la compréhension
- * Développer l'aisance verbale et corporelle
- * Travailler sur les émotions
- * Acquérir la langue française orale et écrite, développer le vocabulaire

Initiation aux échecs

Développer les compétences mathématiques

En lien avec le plan mathématiques de Monsieur Villani, au sein des écoles élémentaires, une initiation aux échecs sera mise en place au sein des classes.

Cette intégration aux programmes pédagogiques tout au long de l'année se finalisera par un tournoi inter-écoles.

Dans un second temps, dès 2021, cette activité sera proposée au sein des accueils de loisirs et lors de la pause méridienne.

Public ciblé : Du CP au CM2

Partenaires :

- * Services municipaux
- * Éducation Nationale
- * Associations

Calendrier : Dès 2019. Selon une programmation préalable

Objectifs opérationnels :

- * Développer les compétences mathématiques, stratégiques
- * Favoriser le vivre ensemble
- * Favoriser le tutorat

Dispositif d'accompagnement aux familles

Accompagner pour faciliter

Un partenariat entre le service Enfance Education en charge de la facturation des activités et le pôle social est mis en place afin d'appréhender et d'accompagner des familles en situation financière et/ou sociale difficile.

Des solutions sont adoptées afin de permettre aux enfants de conserver un accès aux activités tout en luttant contre les impayés

Public ciblé : familles

Partenaires :

- * Service Enfance Éducation
- * Pôle social

Calendrier : Dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Accompagner les familles dans leur quotidien
- * Faciliter la prise en charge des enfants
- * Lutter contre les impayés



OBJECTIF 2 :

Permettre
à l'enfant
de s'ouvrir
au monde



Vis ma classe

Rencontrer ses pairs

La carte scolaire sectorise les élèves en fonction de leur lieu d'habitation. Ils ont souvent une méconnaissance des autres quartiers de leur ville et de leurs pairs présents dans ces quartiers.

Permettre de vivre une ou plusieurs journées dans un autre établissement scolaire, c'est appréhender un nouvel environnement, c'est partager des expériences, c'est comprendre ses pairs dans leurs quartiers et c'est avoir l'opportunité de créer des projets inter-écoles.

Public ciblé : Du CP au CM2

Partenaires :

- ✦ Éducation Nationale
- ✦ Services municipaux

Calendrier : Dès 2021

Objectifs opérationnels :

- ✦ Rencontrer ses pairs
- ✦ Intégrer un autre milieu de vie scolaire
- ✦ Partager des expériences
- ✦ Favoriser la mixité

L'apprentissage des langues

Favoriser l'ouverture vers d'autres cultures

L'apprentissage des langues tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde.

La création d'un temps fort autour de la langue et des langues permet de sensibiliser à l'importance de leurs pratiques et de favoriser les échanges internationaux.

Exemple de temps fort « La language week » : proposer sur une semaine des ateliers inter-langues dans les établissements scolaires, un visionnage de film en VO, une soirée karaoké international, un forum sur la mobilité internationale et les études européennes en e-learning, une présentation des différents jumelages, des ateliers culinaires avec des menus d'autres pays, des séjours linguistiques en France...

L'apprentissage des langues étrangères est favorisé par la pratique régulière orale et écrite. Dans ce cadre, le développement de correspondance écrite entre école/collège mais également virtuelle comme avec skype.

Public ciblé : De 9 à 17 ans

Partenaires :

- ✦ Services municipaux
- ✦ Comité de jumelage
- ✦ Associations
- ✦ CIDJ
- ✦ Éducation Nationale

Calendrier : Dès 2020. Selon une programmation préétablie

Objectifs opérationnels :

- ✦ Encourager et développer le désir d'apprendre une langue
- ✦ Favoriser la mobilité des jeunes
- ✦ Favoriser l'ouverture sur d'autres cultures
- ✦ Développer la correspondance scolaire

OBJECTIF 2 : Permettre à l'enfant de s'ouvrir au monde

Des conférences de sensibilisation

Organiser des conférences thématiques

Organiser des conférences sur des thématiques de la société actuelle à l'intention des citoyens.

Chaque conférence sera portée par une école en fonction des propositions de l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Exemples de thématiques (liste non exhaustive) :

- ✦ Le numérique
- ✦ Le harcèlement
- ✦ L'alimentation
- ✦ Le sommeil
- ✦ Le développement durable...

Public ciblé :

- ✦ Tous les Montgeronnais
- ✦ Les professionnels

Partenaires :

- ✦ Éducation Nationale
- ✦ Services municipaux
- ✦ Associations locales
- ✦ Intervenants

Calendrier : Dès 2019. En soirée

Objectifs opérationnels :

- ✦ Accompagner à la parentalité
- ✦ Échanger sur des problématiques sociétales
- ✦ Apporter des outils d'approche aux professionnels
- ✦ S'ouvrir au monde
- ✦ Développer l'expression

ART'IFICE

S'ouvrir aux Arts

Paradoxalement, l'accès à la culture est par nature discriminant. Elle implique pour qu'on y ait accès, un apprentissage ou plus généralement, la réunion de conditions favorables. Les réunir, c'est favoriser les activités d'éveil, des pratiques artistiques, c'est susciter la curiosité, organiser les rencontres.

L'organisation d'une exposition d'Art contemporain pendant un mois sur deux lieux parallèles que sont le Carré d'Art et le centre Jean Hardouin avec des artistes sélectionnés par un jury, c'est générer cette rencontre.

Susciter l'engagement des différents établissements municipaux et scolaires dans un travail artistique sur la thématique annuelle et l'intégrer à l'exposition, c'est impulser la rencontre.

Public ciblé : De la Petite Enfance au lycée

Partenaires :

- ✦ DAC
- ✦ Services municipaux, intercommunaux

Calendrier : Dès 2019

Objectifs opérationnels :

- ✦ Créer des œuvres collectives
- ✦ Favoriser la rencontre avec des artistes
- ✦ Développer la médiation culturelle
- ✦ Éveiller la curiosité
- ✦ Développer la créativité



La prévention par l'art

Entendre et exprimer

Dans le cadre d'un partenariat avec les accueils de loisirs, le centre social Saint-Exupéry et la Maison de l'Amitié, mise en place d'ateliers collectifs pour se réapproprier la mémoire corporelle et cognitive par les gestes et l'écoute.

Cette activité conduite par l'association Odyssee Art se déroulera sur dix séances d'avril à juin.

Public ciblé :

- ✦ Du CP au CM2
- ✦ Seniors

Partenaires :

- ✦ Services municipaux
- ✦ Associations

Calendrier : Dès 2019. Les mercredis.

Objectifs opérationnels :

- ✦ Favoriser la rencontre et les échanges intergénérationnels
- ✦ Apporter une médiation artistique en développant l'expression, l'écoute
- ✦ Favoriser les échanges et les réflexions
- ✦ Mettre en place des attitudes de mieux-être dans la vie quotidienne

OBJECTIF 2 : Permettre à l'enfant de s'ouvrir au monde

Les olympiades

Appréhender le passage en 6ème

Fin mai-début juin de chaque année, organiser des olympiades inter-écoles avec les élèves de CM2.

Chaque équipe sera composée d'enfants des différentes écoles selon la sectorisation au secondaire afin d'appréhender ses pairs avant l'entrée au collège.

Les activités orientées vers des jeux d'adresse favoriseront l'échange, l'équité, l'entraide et le partage.

Public ciblé : CM2

Partenaires :

- * Services municipaux
- * Education Nationale

Calendrier : dès 2020

Objectifs opérationnels :

- * Favoriser l'intégration des futurs 6èmes
- * Vivre un moment fédérateur
- * Favoriser la mixité



Un repas, un pays

S'ouvrir au monde

Dans le cadre de la commission des menus, il sera proposé des repas en lien avec d'autres pays du Monde.

Ces repas pourront être accompagnés d'animations afin de s'ouvrir à d'autres cultures culinaires :

- * Connaissance des produits
- * Saisonnalité et provenance des produits
- * Diversité des aliments
- * ...

Public ciblé : De la PS au CM2

Partenaires : La Roseraie

Calendrier : Dès 2019

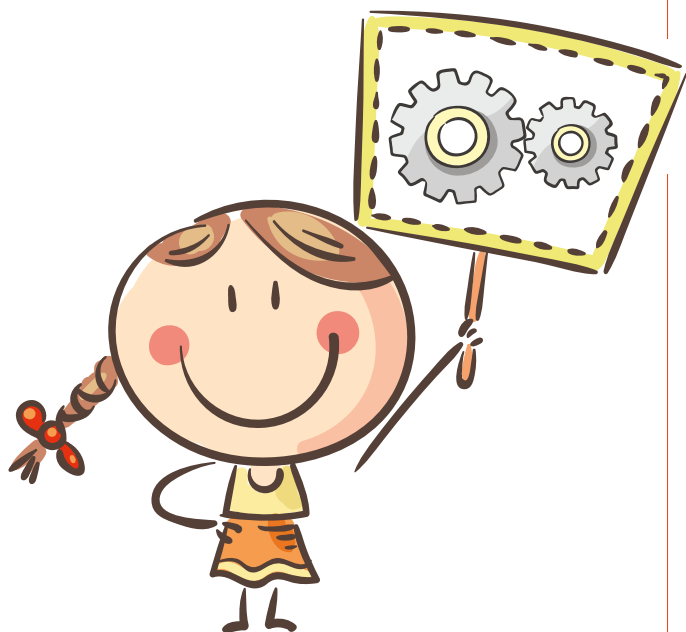
Objectifs opérationnels :

- * Développer sa connaissance des autres cultures culinaires
- * S'ouvrir au monde



OBJECTIF 3 :

Faire de chaque enfant un citoyen



Le cube, le sport ça me dit

Allier le sport et l'environnement

Lors des vacances scolaires ou des mercredis, au sein des différentes structures accueillant des enfants, organiser un tournoi autour de six animations sportives conditionnées par une sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable.

Les jeux proposés :

- * Football tri
- * Tir à l'arc
- * Kan jam
- * Morpion géant
- * Boccia cicle
- * Poull ball

Public ciblé : Du CP au CM2

Partenaires : Services municipaux, intercommunaux

Calendrier : Dès 2020

Objectifs opérationnels

- * Être sensibilisé à l'environnement
- * Exercer des activités sportives
- * Favoriser le vivre ensemble

La mémoire

Favoriser le devoir de mémoire

Dans le cadre d'un groupe de travail intergénérationnel ayant pour thématique « la mémoire », le CME et les seniors constitueront des recueils, des expositions....afin de garantir le devoir de mémoire.

Les thématiques suivantes pourront être abordées (liste non exhaustive) :

- * Le quotidien en temps de guerre
- * Les écoles
- * La vie quotidienne
- * Les jeux
- * ...

Tout ce travail fera l'objet d'une présentation aux élèves des écoles élémentaires par le CME.

Public ciblé :

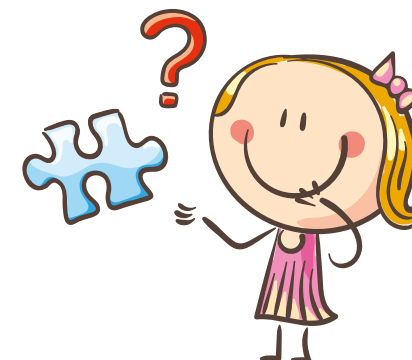
- * Conseil Municipal des Enfants
- * Seniors

Partenaires : Services municipaux, intercommunaux

Calendrier : Dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Favoriser la rencontre et les échanges intergénérationnels
- * Favoriser le devoir de mémoire
- * Valoriser la transmission



Projet d'organisation du temps méridien

Favoriser le vivre ensemble

Le temps du repas en milieu scolaire est un temps particulier dans la vie de l'enfant, deux heures de temps collectif qui doit représenter une coupure dans le rythme de la journée scolaire.

Durant cette pause, le déjeuner est important mais il n'est pas le seul garant du bien-être de l'enfant. Tout ce qui se passe avant ou après sera déterminant pour favoriser l'attention et l'apprentissage scolaire.

Par le biais d'un groupe de travail interservices, un projet d'organisation du temps méridien est rédigé pour répondre aux objectifs attendus.

Public ciblé :

- * De la Petite Section au CM2
- * Atsem
- * Agents d'animation
- * Agents de restauration

Partenaires :

- * Services municipaux
- * Éducation Nationale
- * La Roseraie

Calendrier : Dès 2019

Objectifs opérationnels :

- * Professionnaliser les agents
- * Développer l'éducation à l'alimentation et à la santé
- * Établir et intégrer des règles de vie
- * Favoriser l'autonomie
- * Favoriser le vivre ensemble
- * Respecter le rythme de chacun

La lutte contre le gaspillage

Entrer dans une démarche éco-responsable

La mise en place d'un système de réservations permet une meilleure appréhension du nombre de repas à produire. Cependant, cette action a ses limites du fait du délai court accordé aux familles.

Il est donc nécessaire de sensibiliser chaque élève et chaque agent municipal à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour entrer dans une véritable démarche éco-responsable.

Pour ce faire, différentes actions seront proposées (liste non exhaustive) :

- * Pesées des déchets alimentaires après chaque temps méridien
- * Mesures des déchets de pain
- * Redistribution des repas non consommés (nécessité de liaison froide)
- * Organisation de concours inter-écoles
- * Enquête de satisfaction
- * Analyse des pratiques du personnel municipal
- * Mise en place de composteurs, de poulaillers

Public ciblé :

- * De la Petite section au CM2
- * Agents communaux

Partenaires :

- * Services municipaux
- * La Roseraie
- * Éducation Nationale

Calendrier : Dès 2019. Selon une programmation préétablie

Objectifs opérationnels :

- * Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- * Favoriser la solidarité
- * Entrer dans une démarche éco-responsable

Le tri sélectif

Sensibiliser au respect de l'environnement

Dans le cadre de la sensibilisation à la protection de l'environnement, le tri sélectif est une des actions permettant une assimilation rapide et concrète et ayant un impact immédiat sur les pratiques.

Il sera donc proposé différentes actions (liste non exhaustive) pour impulser des comportements éco-citoyens :

- * Mise en place de poubelles de tri dans les salles de restauration
- * Mise en place de poubelles jaunes dans toutes les écoles
- * ...

Public ciblé :

- * De la Petite section au CM2
- * Agents communaux
- * Enseignants

Partenaires :

- * Services municipaux
- * La Roseraie
- * Education Nationale
- * Maison de l'environnement

Calendrier : Dès 2020

Objectifs opérationnels :

- * Sensibiliser au respect de l'environnement
- * Intégrer les notions de tri sélectif
- * Entrer dans une démarche éco-responsable



Les jardins partagés

Constituer des jardins partagés

Dans des lieux différents de la ville, comme dans l'allée Maurice Bouchor, constituer des jardins partagés où chacun peut apporter sa contribution et bénéficier de produits pour sa consommation.

Cette action contribuera à la promotion de l'agriculture urbaine et du développement de la permaculture.

Public ciblé : Tous les Montgeronnais

Partenaires :

- * Services municipaux
- * Éducation Nationale
- * Associations locales
- * Maison de l'environnement

Calendrier : Dès 2021

Objectifs opérationnels :

- * Sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement
- * Promouvoir l'agriculture urbaine
- * Favoriser le vivre ensemble et l'intergénérationnel
- * Développer les connaissances et compétences en lien avec le jardinage et l'environnement



Le passeport citoyen

Proposer un passeport citoyen aux jeunes âgés de 8 à 10 ans

Pour valider leur passeport, les élèves devront s'engager dans des actions en lien avec le devoir de Mémoire, l'éco-citoyenneté, l'acceptation de la différence, les dangers du numérique, la solidarité et le lien intergénérationnel.

Exemples d'actions non exhaustives :

- * Participation à des ateliers handispot
- * Visite de sites historiques
- * Participation à une action solidaire
- * Lecture de romans ou d'ouvrages documentaires historiques...

Public ciblé : 8-10 ans

Partenaires :

- * Éducation Nationale
- * Services municipaux
- * Services intercommunaux
- * Associations locales

Calendrier : Dès septembre 2020. Tout au long de l'année

Objectifs opérationnels :

- * Permettre aux enfants de mieux connaître leurs droits et devoirs et les valeurs de la République
- * Acquérir une culture commune de la citoyenneté
- * Comprendre le Monde qui nous entoure
- * S'engager dans des actions citoyennes

Le parcours citoyen

Proposer un parcours citoyen aux jeunes âgés de 11 à 17 ans

Pour valider leur parcours, les jeunes devront avant l'âge de 18 ans réaliser un certain nombre d'actions citoyennes à choisir parmi une liste préétablie.

Exemples d'actions non exhaustives :

- Aide à un service municipal dans une mission définie ou participer à un événement municipal
- * Visite d'une institution
- * Participation à l'aide aux devoirs
- * Aide à la personne
- * Participation à un chantier environnemental
- * Implication au sein d'une association

Public ciblé : 11-17 ans

Partenaires :

- * Éducation Nationale
- * Services municipaux
- * Services intercommunaux
- * Associations locales

Calendrier : Dès septembre 2020. Tout au long de l'année

Objectifs opérationnels :

- * Permettre aux enfants de mieux connaître leurs droits et devoirs et les valeurs de la République
- * Permettre aux jeunes de s'épanouir comme citoyens en participant activement à la vie de la cité
- * Développer chez les jeunes le sens des responsabilités et de l'engagement

PARTIE 4 :

Le suivi et l'évaluation

Le Projet Educatif Communal est un outil d'ajustement et de mise en commun des énergies de tous les membres de la communauté éducative. Aussi, c'est un document vivant qui fera l'objet d'une évaluation annuelle.

Le comité de pilotage

Instance permettant de définir les axes du PEC en lien avec les priorités municipales et le projet politique, il se réunira une fois par an.

Il sera composé du Maire, des élus de secteur, de la Direction générale de la commune, des directeurs de service, des représentants de l'Education nationale, des partenaires associés, et de représentants de parents

Il déterminera les axes de travail de l'année à venir suite à l'évaluation et aux propositions faites par le comité technique.



Le comité technique

Instance de réflexion et de proposition qui met en œuvre les orientations adoptées par le comité de pilotage, il se réunira 2 à 3 fois par an. Il rendra compte des actions menées et à élaborer le bilan annuel.

Membres : DGA, directeurs de service, membres des groupes de travail thématique.

Le Projet Educatif Local a voulu poser des bases partagées des objectifs éducatifs du territoire communal. Il a permis de mettre en lumière les spécificités de la Ville ainsi que les atouts sur lesquels il est possible de s'appuyer pour offrir des conditions d'éducation et d'apprentissage optimisées.

Ce travail concerté a eu aussi pour intérêt de montrer que bon nombre d'actions existaient déjà et étaient portées par un travail partenarial riche auquel étaient associées les familles. Le PEC a de fait permis de réfléchir et d'élaborer avec tous les membres de la communauté éducative, les contours de l'action éducative de demain en faisant preuve d'une ambition exigeante.

Enfin, le PEC a aussi permis de renforcer le travail en réseau en mettant en présence des professionnels et des parents qui ne se seraient pas rencontrés sans cette opportunité. En cela, il permet d'être un outil de gouvernance vivant et tenant compte des réalités de tous ceux qui officient dans l'intérêt des enfants et des jeunes Montgeronnais.